



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE LA NIÈVRE

VOLUME 2 : SE PROTÉGER



Dossier Départemental des Risques Majeurs

Annexe

à l'arrêté n° 58-2019-12-09-002 du 9 décembre 2019

DDRM - édition 2019

Sommaire

Se protéger.....	3
S'informer.....	4
Les sources d'information spécifiques.....	4
le dossier départemental des risques majeurs.....	4
le dossier d'information communal sur les risques majeurs.....	4
l'affichage des consignes de sécurité.....	4
Les sources d'information connexes.....	5
les documents d'urbanisme.....	5
l'information des acquéreurs et locataires.....	5
les cahiers de prescriptions de sécurité.....	5
les repères de crues.....	6
les comptes rendus des commissions de suivi de site.....	6
Se préparer.....	8
Pouvoirs publics.....	8
le préfet.....	8
le maire.....	8
Autres acteurs.....	9
les opérateurs privés.....	9
les chefs d'établissement scolaire.....	9
les exploitants d'établissement recevant du public.....	9
Personnes privées.....	9
le plan familial de mise en sûreté.....	9
le kit d'urgence.....	10
Les précautions générales.....	10
les précautions particulières.....	11
Être alerté.....	12
Système d'alerte et d'information des populations.....	12
les sirènes.....	12
Stations de radio.....	13
Automates d'appels.....	13
Ensembles mobiles d'alerte.....	13
Réseaux sociaux.....	14
Réagir.....	15
Comportement réflexe de sauvegarde.....	15
Consignes générales de sécurité.....	15
Consignes spécifiques de sécurité.....	16
Risque sismique : consignes et comportements.....	17
Risque inondation : consignes et comportements.....	18
Risque mouvements de terrain : consignes et comportements.....	19
Risque industriel : consignes et comportements.....	21
Risque nucléaire : comportements et consignes.....	22
Risque rupture de barrage ou de digue : consignes et comportements.....	24
Risque transport de matières dangereuses : comportements et consignes.....	25
Exposition au radon : recommandations générales et bonnes pratiques.....	26